# Elles ne sont pas que des victimes : ce que la pandémie du COVID-19 révèle sur les travailleuses domestiques migrantes

Myrian Carbajal, Emma Gauttier, Christina Mittmasser, Milena Chimienti
16th June 2026



**La pandémie de COVID-19 a mis en lumière la précarité extrême des travailleuses domestiques migrantes en Suisse. Mais derrière les récits médiatiques de détresse se cache une réalité plus complexe : ces femmes ne sont pas seulement vulnérables, elles développent aussi des stratégies d'action et de résistance. En revisitant leurs expériences, la recherche révèle une tension essentielle entre contraintes structurelles et capacité d'agir.**

#### Quand la crise renforce les stéréotypes

Durant la pandémie, les travailleuses domestiques migrantes ont occupé une place paradoxale. Essentielles au fonctionnement de la société – garde d'enfants, soins aux personnes âgées, entretien – elles sont pourtant restées largement invisibles.

Les médias suisses ont principalement insisté sur leur vulnérabilité : perte d'emploi, absence de droits, dépendance à l'aide alimentaire. Si ces réalités sont indéniables, cette représentation uniforme pose problème. Elle réduit ces femmes à des figures passives de victimes, occultant leur diversité et leurs capacités d'action.

#### Derrière l'uniformité, des trajectoires multiples

L'analyse de plus de 90 entretiens avec des travailleuses domestiques montre une forte hétérogénéité des situations. Trois profils se dégagent.

**Les femmes en hyper-vulnérabilité** cumulent absence de statut légal et travail informel. Pendant la pandémie, beaucoup ont perdu leurs revenus, sans accès aux aides publiques. Face à cela, elles ont mobilisé des réseaux informels – famille, ami•es, associations de soutien – et ont adopté une attitude pragmatique vis-à-vis de leurs employeur•ses, comme éviter de se plaindre pour conserver un emploi.

**Celles « au bord du basculement »** disposent d'un titre de séjour précaire et d'emplois exercés à la fois formellement et informellement. En raison de leur instabilité légale, elles ont hésité à solliciter l'aide sociale et ont dépendu du bon vouloir de leurs employeur•ses pour le maintien de leur titre de séjour. Elles ont néanmoins développé une bonne connaissance du système et ont mobilisé des réseaux de soutien existants.

**Enfin, les travailleuses en situation plus stable** – avec permis de séjour ou naturalisation et contrats de travail formels – bénéficient de protections formelles et ont conservé leurs revenus pendant la pandémie. Toutefois, le travail domestique exercé directement dans les domiciles privés, sans intermédiaire, reste peu protégé par le droit du travail, contrairement aux emplois via des agences. Leur marge d'action a alors reposé sur le choix des « bon•nes » employeur•euses et la diversification de leurs activités (travail de nettoyage dans les hôtels, bureau, etc. à travers des agences).

#### L'agentivité : agir malgré les contraintes

Ces trajectoires montrent que vulnérabilité et capacité d'agir ne s'opposent pas : elles coexistent.

Loin d'être de simples réponses à la contrainte, les stratégies développées par ces femmes traduisent une véritable capacité à interpréter leur situation et à faire des choix. Qu'il s'agisse de négocier avec un•e employeur•euse, d'activer un réseau ou de refuser certaines aides pour préserver un statut administratif, ces décisions révèlent comment elles composent avec des rapports de pouvoir complexes, liés au genre, à la classe et au statut migratoire.

De plus, ces femmes mettent en avant leur sens des responsabilités, leur éthique du travail et leur indépendance financière. Comme l'exprime l'une d'elles : « Mais crois-moi, j'ai appris à rire parce que j'en ai assez de pleurer. Mais il y a toujours eu des moments très, très difficiles. (…) Nous (les sans-papiers) ne nous apitoyons pas sur notre sort, car il ne s'agit pas de nous présenter comme des victimes. »

**Changer de regard pour mieux agir**

Reconnaître la diversité des expériences ne relève pas seulement d'un enjeu analytique : c'est une condition pour repenser l'action publique.

La pandémie a mis en évidence une ambivalence centrale dans la gouvernance migratoire : l'État apparaît à la fois comme garant des droits fondamentaux et comme instance de mise à l'écart. D'un côté, il soutient, encadre et protège. De l'autre, il produit – à travers les politiques migratoires – des formes d'exclusion qui maintiennent une partie des travailleuses domestiques dans l'invisibilité et l'insécurité juridique.

De plus, le travail domestique, aujourd'hui encore, reste moins protégé que d'autres secteurs : salaires faibles, couverture sociale limitée, droits fragmentés. L'aligner sur les standards du droit du travail et de la législation sociale représente un levier essentiel pour réduire les inégalités structurelles mises en lumière par la crise.

Enfin, dépasser une vision uniquement compassionnelle est essentiel : reconnaître ces femmes comme des actrices à part entière permet de mieux comprendre leur rôle social et d'ouvrir la voie à une reconnaissance plus juste de leur contribution.

---

**Référence:**


- Carbajal, Myrian, Emma Gauttier, Christina Mittmasser, & Milena Chimienti. 2026. Beyond victimhood: The agency of migrant domestic workers during the COVID-19 pandemic. *Work Organisation, Labour & Globalisation* 20(1): 39–58.



Cette recherche a été financée par le Fonds National Suisse dans le cadre du programme «COVID-19 dans la société». Voir: https://www.nfp80.ch/en/hcexW6SOQyYRrfm0/project/impact-of-covid-19-on-the-agency-of-migrant-women-working-in-domestic-services


**Image:** Unsplash